

Nouvelliste Vaudois

ET JOURNAL NATIONAL SUISSE

Prix d'abonnement :

Pour toute la Suisse, 15 francs pour un an. — 8 francs pour 6 mois et 4 francs pour 3 mois. — Pour le Piémont, la France et l'Algérie, 30 francs pour un an, 16 francs pour 6 mois et 8 francs pour 3 mois. — Pour tous les autres pays, 15 francs par an et le port en sus. — (Lettres et valeurs franco.)

OBSERVATIONS FAITES A L'ÉCOLE SPÉCIALE

Altitude 519 m.

1860 — Janvier	HAUT DU BAROMÈTRE EN MILLIMÈTRES réduite à 0°.				TEMPÉRATURE en degrés centigrad.		EAU en 24 h. Millim.
	8 h.	midi.	2 h.	4 h.	Minimum.	Maximum.	
	7	718,1 729,1	720,4 728,0	721,5 727,9	723,6 728,2	+ 1,6 — 0,9	+ 2,5 + 2,5

Prix d'insertion :

Par ligne ou son espace, 15 cent. Les annonces de 4 lignes et au-dessous, 60 cent. — Les lettres et annonces doivent être adressées *franc de port* au bureau du NOUVELLISTE VAUDOIS, au bas de l'Escalier-du-Marché, 23, à Lausanne. — Le NOUVELLISTE paraît **tous les jours**, excepté le Dimanche.

LAUSANNE, 9 Janvier.**Bulletin de l'Extérieur.**

Au milieu de tous les bruits qui courrent, la Patrie définit en ces termes la situation du jour :

Il y a deux grandes choses que la France place au-dessus de tous les débats et de tous les événements : c'est l'indépendance du pape et l'indépendance de l'Italie. Toutes les conjectures, quelles qu'elles soient, qui pourraient faire supposer qu'on portera une atteinte, petite ou grande, à l'indépendance du saint-siège ou à l'indépendance italienne, doivent être considérées comme non avérées. Que le public parte de là, et il sera moins facile à égayer.

Au milieu de tous ces bruits, un seul mérite, selon nous, d'être recueilli : c'est la mission de lord Cowley. Cette mission existe et elle a une réelle importance.

Lord Cowley, l'ambassadeur anglais à Paris, a quitté son poste pour se rendre à Londres. Les journaux anglais rattachent ce voyage au projet d'arrangement dont on a parlé entre la France et l'Angleterre pour régler en commun les affaires d'Italie. Quoi qu'il en soit, l'absence de l'ambassadeur d'Angleterre sera sans doute de quelque durée, car le premier secrétaire de l'ambassade anglaise vient d'être nommé chargé des affaires en attendant le retour de lord Cowley à Paris.

Tout en rendant un juste témoignage à l'esprit conciliant de M. Walewski et à ses inclinations pacifiques, la plupart des journaux anglais acceptent avec satisfaction la nouvelle de sa retraite. Le *Morning Post* voit dans cet événement le signe d'une politique plus résolue adoptée par le gouvernement

français et favorable aux vœux de l'Italie. C'est l'abandon définitif de tout projet de restauration dans les duchés ou dans les Etats du Saint-Siège.

La note du *Journal de Rome* n'est pas la seule reprisaille du saint-siège contre la brochure *Le Pape et le Congrès*. Les décisions suivantes ont été arrêtées dans un conseil de cardinaux tenu le 28 décembre : 1^o Suspension du départ du cardinal Antonelli pour Paris jusqu'à la reconnaissance des droits temporels de l'Eglise comme base de toute discussion au sein du Congrès ; 2^o Augmentation et développement immédiat de l'armée pontificale pour la défense de l'intégrité des Etats pontificaux ; 3^o Publication d'une déclaration solennelle pour condamner la brochure *Le Pape et le Congrès*.

Une lettre de Constantinople contient des renseignements précis et authentiques au sujet de la décision prise par le Divan sur la question relative au percement de l'isthme de Suez. La Porte, en ce qui la concerne, n'élève aucune objection contre le projet de M. de Lesseps : elle accepte ce projet en principe ; elle en reconnaît l'utilité, tant au point de vue de l'intérêt particulier de l'empire ottoman qu'au point de vue de l'intérêt général des nations civilisées. Elle invite les puissances alliées à se concerter et à se mettre d'accord sur les questions que ce projet soulève au point de vue international. Elle s'engage à rendre le firman d'autorisation pour l'ouverture des travaux immédiatement après que ces questions auront été réglées. Telle est la teneur de la résolution qui doit être notifiée par la Porte à tous les cabinets européens.

La révolution ministérielle qui vient de s'accomplir à Constantinople ne doit modifier en rien la résolution arrêtée à cet égard dans les conseils de la Porte.

Le sultan Abdul-Medjid a adressé à Mehemet-Rouchdi-Pacha, son nouveau grand-vizir, une let-

tre par laquelle, rappelant l'état embarrassé des finances de l'empire, il lui signifie de ne rien négliger pour réduire les dépenses et établir l'équilibre entre les ressources du trésor et ses charges. Votre premier devoir, dit le sultan, est de rechercher toutes les dépenses superflues qui pourraient exister, et de prendre mes ordres pour la sévère punition de tout fonctionnaire qui aurait dissipé les deniers publics. Ces injonctions rendent d'autant plus inexplicable la chute de Kibresli-Pacha, généralement attribuée à la rigueur extrême avec laquelle cet homme d'Etat s'était conformé aux intentions de son souverain.

Le transport à vapeur *l'Himalaya*, frété par le gouvernement britannique, vient de quitter l'Angleterre pour se rendre à Alexandrie. Il transporte les troupes d'artillerie du corps expéditionnaire en Chine. Elles prendront la voie de Suez pour se rendre à leur destination. Le lieutenant-colonel Bary, qui commande ces troupes, est à bord de *l'Himalaya*. Ce bâtiment à vapeur remorque un transport à voile, à bord duquel est embarqué le matériel.

D'après une correspondance de Calcutta, du 12 décembre, les insurgés sont toujours en force considérable non loin du Népal. Ils ont à leur tête (sans compter Nana-Sahib) neuf chefs qui sont tous de grands personnages. Un de ces chefs est Teroze-Shah, fils du roi de Delhi ; deux autres, Daisput et Nuunee-Dewan, appartiennent à la famille royale de Chuttepoor.

ITALIE.

Le ministre de l'intérieur piémontais, a décidé que les élections administratives devront avoir lieu dans tout le royaume du 10 janvier courant au 25 du même mois.

Le 2 janvier, un attentat a eu lieu à Florence, à

Devant lui un vieux serviteur, portant une livrée de chasse, se tenait, le chapeau d'une main et une lanterne de l'autre.

— Ah! monsieur le vicomte, dit-il, on vous attendait en effet à la Roche-Noire depuis plusieurs jours, mais pas aujourd'hui... car il fait un temps...

Et le valet introduisit le vicomte dans la cour d'honneur, la cour des hommes d'armes, comme on avait dû dire au moyen-âge.

— Corbleu ! murmura Ralph en mettant pied à terre au bas du perron, au lieu d'un laquais en livrée, j'aurais assez aimé un homme d'armes ou un archer; c'eût été en harmonie avec le style du manoir et son aspect funèbre.

La grande porte du castel était ouverte, et Ralph, en franchissant le seuil du vestibule, entendit un chant monotone et lent qui semblait sortir d'une salle basse dont la porte entr'ouverte laissait échapper une faible lumière. Ce chant, psalmodié par deux voix, une voix d'homme et une voix d'enfant, n'était autre que les vêpres des morts.

— Qu'est-ce donc ? s'écra vivement le vicomte en se tournant vers le vieux valet qui l'introduisait, il y a donc un trépassé ici ?

— Oui, monseigneur, répondit le valet. C'est un pauvre diable de braconnier dont la cabane est à l'en-

Feuilleton du Nouvelliste Vaudois.

5

LE REVENANT**III. LE MORT.**

(Suite).

Là Ralph, qui se demandait depuis un moment comment on parvenait à cette demeure aérienne, suspendue comme un nid d'aigles entre la terre et le firmament, Ralph aperçut une sorte d'escalier à larges degrés montant en rampes allongées au flanc du rocher et évidemment destiné aux cavaliers aussi bien qu'aux piétons.

Cette bizarre voie de communication avait été déblayée de la neige qui l'obstruait, et le cheval posa le pied sur le granit retentissant et dur. Dix minutes après, monture et cavalier arrivaient sur la plate-forme où le château avait été bâti, et le vicomte, en agitant la cloche des étrangers, ne put se défendre d'une sorte d'appréhension supersticieuse à la vue du sombre édifice.

Le manoir datait des croisades, les tours en étaient

crénelées ; le beffroi, terminé en poivrière, se dressait dans les nues avec le sombre aspect d'une potence. Le temps avait étendu une couche noire sur les murs ; les croisées en ogives, garnies de vitraux coloriés, ne laissaient filtrer que des clartés discrètes et monotones. Un silence de mort régnait à l'intérieur.

On eût dit une de ces demeures abandonnées, où les fantômes des possesseurs défunt reviennent durant la nuit pour y rallumer leur foyer depuis longtemps éteint.

Au bruit de la cloche, dont le son plaintif se perdit sous les voûtes sonores du vieil édifice, l'abolement furieux d'un chien de garde répondit ; puis Ralph entendit, à l'intérieur, une voix enrouée et cassée par l'âge, qui apaisait le chien, puis encore des pas retentirent, et les lourds verroux qui fermaient la porte de chêne serré qui, depuis le dernier siècle avait remplacé le pont-levis, glissèrent en grinçant sur leurs gâches.

— Qui donc arrive à cette heure ? demanda la voix chevrotante qui s'était efforcée de calmer la colère du chien.

— Un gentilhomme qui vient de Paris et qu'on doit attendre ici : le vicomte Ralph Mac-Brien.

La porte tourna sur ses gonds, et un rayon de lumière alla frapper le visage du jeune voyageur.

10 heures du soir, au commencement du bal donné par le gouverneur général, M. Buoncompagni, dans le palais du gouvernement. Deux bombes ont été lancées du jardin dans la salle du bal. L'explosion fut épouvantable, et tout Florence en entendit le bruit : par un grand bonheur, la salle était encore vide, et personne ne fut atteint. Il n'y eut d'autres dommages que des vitres brisées. Des perquisitions ont eu lieu immédiatement autour du palais, mais elle n'ont eu aucun résultat. Seulement, deux autres bombes qui n'ont pas fait explosion ont été trouvées sur la place de l'Annunziata. Le bal n'en a pas moins eu lieu comme si de rien n'était. L'indignation dans tout Florence est immense.

Un journal de Milan donne comme certain la nouvelle que dans la soirée du 31 décembre de grands rassemblements de peuple ont eu lieu à Trévise sur différents points de la ville. Des bandières tricolores ont été déployées aux cris de : *Vive l'Italie!* et l'on a fait des brindisi en l'honneur de la prochaine délivrance de la Vénétie. Cette démonstration a été réellement imposante.

Le conseil communal de Milan a voté à l'unanimité la somme de 40,000 fr. pour concourir au monument à élever par les Italiens, à Paris, en signe de reconnaissance pour la France. Il a également voté 6000 francs pour contribuer au monument à élever à Magenta, en commémoration de la glorieuse bataille qui a ouvert les portes de la Lombardie aux armées libératrices.

FRANCE

Le nouveau ministre des affaires étrangères sera, dit-on, à Paris, et prendra possession de son poste vers le 20 ou le 25 janvier au plus tard.

M. de Thouvenel, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères, fut attaché au cabinet de M. Drouyn de Lhuys, et chargé de la rédaction de notes diplomatiques fort importantes avant et pendant la guerre de Crimée ; il montra dans ces fonctions une habileté remarquable et fut bientôt désigné pour représenter la France, d'abord à Athènes, puis à Constantinople dans des circonstances délicates. Il sut, dans ce poste, contrebalancer l'influence de l'Angleterre auprès de la Porte, et déjouer souvent les calculs de lord Stratford de Redcliffe. C'est un des diplomates les plus recommandables, et qui, comme M. de Bourqueney et M. de Persigny, a su, par son caractère, augmenter l'influence de la France auprès de la cour où il la représentait.

Le décret attribuant un traitement de cent mille francs aux membres du conseil privé n'exerçant pas de fonctions rétribuées a été pris spécialement pour M. Walewski, qui vient de quitter le ministère des affaires étrangères.

M. E. Ollivier, assisté d'un huissier, s'est présenté de nouveau au greffe correctionnel pour constater le refus du greffier de recevoir l'appel

trice des bois de Roche-Noire. Il est venu hier ici nous vendre du gibier ; le froid l'avait pris en route, il a voulu boire, et il est mort d'une congestion cérébrale.

On l'enterre demain matin, et le chaperain récite sur son corps les prières des morts.

— C'est bizarre ! dit le vicomte qui tressaillit involontairement ; un braconnier dont la cabane est également à l'entrée des bois.

— C'est celui-là, monseigneur.

— Impossible ! puisqu'il m'a servi de guide il y a une heure, et m'a quitté en vue du château.

— Comment le nommez-vous, monseigneur ?

— Jean Denis.

Le valet haussa les épaules.

— C'est Jean Denis qui est mort, dit-il ; monseigneur a fait un rêve... D'ailleurs, il n'y avait dans les environs de braconnier que Jean Denis, et, à l'entrée des bois de Roche-Noire, d'autre cabane que la sienne.

— Ah ! par là, mordieu ! exclama le vicomte, ceci est trop fort, et je saurai la vérité... Et, sans attendre la réponse du valet, il se dirigea vers la salle basse d'où partaient les chants funèbres, poussa la porte et entra.

Un prêtre en surpris et un enfant de cœur étaient agenouillés aux côtés du mort qu'on avait mis dans sa bière et dont le visage était reconvertis par le linceul.

interjeté contre le jugement qui suspend M. Ollivier pour trois mois. Après sommation, le greffier qui en avait référé au procureur impérial a reçu la signification d'appel.

L'affaire de M. Vacherot, à laquelle se rapporte ce grave incident, est jugée. M. Vacherot n'a point comparu. Le tribunal a admis comme établis les divers chefs de la prévention et a condamné, savoir : M. Vacherot à un an de prison et 1000 francs d'amende, l'éuteur de son livre à un mois de prison et 1000 fr. d'amende, et l'imprimeur à 1000 fr. d'amende.

D'après les tableaux officiels de la situation des fabriques et entrepôts de sucre de betterave depuis le commencement de la campagne actuelle jusqu'à la fin du mois de novembre, la production s'élève à 61 millions de kilogrammes ; l'an dernier, elle n'avait été que de 59,000,000 kilog. à pareille époque. Le travail de la sucrerie indigène a occupé 334 fabriques ; on en comptait 348 au 30 novembre 1858. La plus grande quantité des usines est concentrée dans le département du Nord ; il en renferme 137. Le Pas-de-Calais en possède 58, l'Aisne 61, la Somme 32, et l'Oise 20. Le surplus se répartit entre quatorze autres départements.

Nous avons raconté qu'il se signait à Lyon une pétition adressée au Sénat, dans laquelle la plus belle moitié du genre humain demande qu'on frappe d'un impôt les hommes célibataires de quarante ans, comme improductifs et inutiles. A propos de cette pétition, qui est, dit-on, l'œuvre d'une jeune et jolie corsetière, le *Salut public*, de Lyon, a reçu la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

J'ai quarante ans, je suis célibataire et je ne crois être ni inutile ni improductif.

Cependant, s'il en faut croire un journal de notre ville, une jeune et jolie corsetière ferait circuler, en ce moment, une pétition dans laquelle les femmes demanderaient que tout célibataire, âgé de quarante ans, soit frappé d'un impôt... comme les chiens.

C'est humiliant, ma parole d'honneur, d'être rangé dans la classe des caniches. Pendant qu'elle était en vête de demander, pourquoi l'aimable corsetière n'a-t-elle pas demandé que tout célibataire âgé de quarante ans ne puisse sortir sans muselière ?

N'y aurait-il pas moyen d'arranger tout cela ?

Voici ce que je propose :

La pétition en question, n'a, évidemment, d'autre cause que le dépôt éprouvé par certaines filles de coiffer sainte Catherine.

Eh bien ! qu'un rendez-vous général soit pris par toutes les filles à marier, corsetières, piqueuses de bottines, etc., et les hommes célibataires âgés de quarante ans ; que ce rendez-vous ait lieu à un jour fixé, à un endroit déterminé, à la Quarantaine, par exemple (un nom de circonstance), et peut-être, dans ces célibataires inconnus, les jeunes filles trouveront-elles des époux.

Il ne s'agit que de s'entendre.

Un célibataire âgé de quarante ans.

FAITS DIVERS.

Le roi régnant de Bavière va partir pour l'Espagne.

Deux cierges brûlaient aux deux bouts de la bière, dont le couvercle était dressé contre le mur dans un coin.

— Corbleu ! murmura Ralph, je saurai bien s'il y a deux Jean Denis le braconnier, ou si mon drôle de la forêt a complété sa mystification en prenant le nom d'un défunt.

Et le vicomte étendit hardiment sa main vers la bière et écarta le linceul, tandis que de l'autre il approchait un cierge du visage du trépassé...

Mais soudain il poussa un cri ; le cierge, échappant à sa main, tomba sur le parquet et s'éteignit, et le vicomte recula pâle, tremblant, l'œil hagard...

Il venait de reconnaître dans ce cadavre immobile le braconnier qui lui avait servi de guide. C'étaient bien le même visage, les mêmes vêtements.

Le vicomte, après un court moment d'effroi, eut le courage de retourner vers la bière et de prendre la main du cadavre.

Cette main était froide.

Ralph appuya la sienne à la place du cœur.

Le cœur avait cessé de battre.

Jean Denis le braconnier était bien mort.

— Etrange ! étrange ! murmura le vicomte.

Et il sortit brusquement, ajoutant :

— C'est à croire au diable, en vérité !

(La suite au prochain numéro).

gne, afin de rétablir, dans un climat plus doux, sa santé altérée par des insomnies continues.

— Lord Holland, pair d'Angleterre, vient de mourir à Naples. Ce gentilhomme était le second fils d'un neveu du célèbre ministre Fox. Il est mort dans la religion catholique, à laquelle il s'était converti il y a quelques années ; mais sa conversion n'a été déclarée qu'après sa mort.

— Le procès de Cassovie (Hongrie), au sujet de l'agitation provoquée par quelques membres de l'assemblée protestante de Kasmark qui ont engagé d'autres primats à protester contre la patente impériale, a été terminé en une audience. Le conseiller de Zedenyi, le principal accusé, a été condamné à quatre mois de prison. Avant 1848, il était conseiller auquel à la chancellerie hongroise de la cour de Vienne.

— L'émancipation des esclaves a commencé dans la colonie de Java. L'apprentissage en qualité de laboureur doit durer six ans, c'est-à-dire du 1^{er} janvier 1860 au 1^{er} janvier 1866, terme après lequel la liberté complète doit être octroyée, les propriétaires recevant une indemnité de 150 fr. par esclave. Au surplus, à Java, le travail des libres est à très bas prix, et d'ailleurs l'esclavage était depuis longtemps aussi doux que peut l'être l'esclavage. Tout esclave, excepté celui qui appartenait au roi, pouvait hériter et racheter sa liberté. Il y aurait aussi deux sortes d'esclavage, l'esclavage à vie et celui qui payait une dette par un servage temporaire.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand ouvrage de Robert Stephenson, a été livré au public. C'est de puis plus de sept ans que l'on travaillait à la construction de ce pont merveilleux. Enfin un convoi l'a traversé, et le Saint-Laurent n'est plus un obstacle à la libre communication du Canada avec les Etats-Unis.

— Un grand événement vient de s'accomplir au Canada. Le pont Victoria, le plus grand

Des démarches ont été faites par le Conseil fédéral pour s'entendre avec le gouvernement sarde au sujet du règlement du service sur le lac Majeur et de l'exploitation de ces bâtiments par une compagnie, à laquelle la Confédération en concéderait l'usage.

— Tandis que d'un côté l'on annonce de Naples que 30 ci-devant militaires au service du royaume des deux Siciles ont été relâchés des galères, et vêtus et expédiés par l'entremise du consul général de la Confédération, M. Mörikoffer, à la demande du Conseil fédéral, l'on apprend d'un autre côté par des gazettes saint-galloises qu'un fort convoi de recrues a traversé ce canton pour se rendre à Rome et à Naples. Le *Tagblatt de St-Gall* fait en outre remarquer que l'on sévit dans le canton de Berne avec sévérité et zèle contre les transgresseurs de la loi fédérale, tandis que dans quelques localités du canton de St-Gall les enrôlements ont lieu ouvertement.

Le National suisse n'est pas favorable au projet fédéral sur l'habillement et l'équipement des troupes. Il termine en ces termes un article très développé :

« L'armée étant un des éléments principaux de notre existence comme nation, et sa force dépendant plus que dans aucun autre pays du moral du soldat, c'est le devoir de chaque citoyen de repousser un bouleversement inutile dont l'influence serait désastreuse, nous le répétons, pour l'esprit d'entrain et d'abnégation de nos troupes. Nous demandons : L'ajournement indéfini du projet du Conseil fédéral, et, si possible : le rejet. »

La Société militaire de Genève propose de nombreuses modifications au projet sur l'armement et l'équipement. Elle les transmettra dans une adresse à l'Assemblée fédérale.

Il a été formulé la proposition que, dans l'adresse de la section, soit énoncé le voeu de voir ajourner une décision définitive de la part des Chambres, jusqu'à après la réunion annuelle de la Société militaire fédérale, qui aura lieu au mois de juillet à Genève, et dans laquelle toutes ces questions pourront être encore une fois débattues, avec des modèles sous les yeux, par un grand nombre d'officiers représentant à la fois tous les grades, toutes les armes, tous les cantons de la Confédération et, par conséquent, toutes les idées qui peuvent exister en Suisse chez les hommes compétents au sujet de la réforme projetée.

NOUVELLES DES CANTONS

Zurich. — La totalité des bâtiments du canton étaient assurés, à la fin de décembre 1859, pour une somme totale de 325,262,425 fr.; les bâtiments de l'Etat figurent dans cette somme pour 5,107,250 fr.; le district de Zurich pour 78,137,400 fr.; celui de Winterthour pour 32,082,075 fr. L'augmentation sur 1858 est de 5,022,350 fr.

Bâle-Campagne. — Le conseiller aulique Wedeke, qui s'était réfugié dans ce canton et dont l'arrestation sur territoire badois a fait sensation dans le temps, vient de mourir à l'infirmerie d'une maison de détention de Berlin.

Bâle-Campagne refuse aussi d'accorder son *placet* au catéchisme adopté par l'évêque de Bâle. Le gouvernement demande que cette affaire soit traitée dans une conférence des cantons faisant partie de l'évêché.

Unterwald (Nidw.). — Le landrat a décidé dans la séance du 4, à la majorité de 30 voix contre 22, de maintenir son arrêté antérieur, touchant le tir fédéral. Ce nouveau refus paraît ne pas décourager les nidwaldois, car l'on apprend qu'ils ont décidé de maintenir leur demande du prochain tir fédéral de 1861 et de concourir pour cela par la voie du sort, si Neuchâtel ne renonçait pas volontairement à demeurer sur les rangs et n'abandonnait pas en faveur de Nidwald, en tenant compte pour cela de la position faite aux libéraux et confédérés de ce demi-canton par l'opposition gouvernementale et cléricale.

Soleure. — M. l'ancien juge au tribunal d'appel Gaspard Kirchhofer est mort. Ce fut, selon la *Feuille de Soleure*, l'un des personnages les plus marquants du parti libéral, qui a eu la majorité dans le canton depuis 1830 jusqu'en 1856. Il fut écarté lors du mouvement révisionniste en 1856.

Fribourg. — Le *Murtenbieter* démontre la nécessité assez reconnue d'une correspondance de bateaux à vapeur entre Morat et Neuchâtel. Des négociations doivent être en train d'aboutir au résultat désiré.

Neuchâtel. — Le Conseil général de la municipalité de la Chaux-de-Fonds a décidé de participer pour une somme de 600,000 francs à la nouvelle *Société d'exploitation*, formée pour le chemin de fer par le *Jura industriel*. Ce vote est accompagné de quelques réserves qui n'auront pas pour résultat d'empêcher la Chaux-de-Fonds de remplir son nouvel engagement.

Valais. — Le gouvernement a nommé une commission chargée de recueillir les renseignements nécessaires et de proposer les mesures relativement à la séparation des deux communes de Saint-Gingolph, tant sous le rapport spirituel que sous le rapport politique et administratif. Cette commission est composée de MM. le chanoine de Rivaz, curé d'Arlon, et l'ancien conseiller d'Etat Pignat.

CANTON DE VAUD.

Le Conseil d'Etat du Valais a arrêté de délivrer immédiatement à la compagnie de l'Ouest l'acte de la concession pour le raccordement des lignes d'Italie et de l'Ouest entre Bex et St-Maurice.

Assemblée populaire.

Les deux *Gazettes* ont publié à plusieurs reprises la convocation d'une assemblée populaire pour hier 8 janvier, à 1 heure, sur la place de la Rive pour délibérer sur la situation actuelle, nous a dit la *Gazette vaudoise*, sur une *assemblée constitutionnelle*, d'après la *Gazette de Lausanne*. L'appel pour cette assemblée était fait par un comité réuni hier à midi en séance préparatoire à l'*Hôtel des Alpes* et composé de :

MM. Amiguet, François, agriculteur, à Vuilloud; Amiguet, député à Ollon; Barbey, notaire à Grandcour; Besson, député à Chevroux; Bonjour, avocat à Vevey; Carrard, député à Echallens; Choberg, notaire à Nyon; Dentan, député à Lutry; Desplands, capitaine, à Cossonay; Epars, capitaine, à Penthaz; Emery, procureur à Mézières; Eytel, avocat à Lausanne; Guibert, capitaine, à Orbe; Henchoz, ancien député à Aigle; Hoffer, L.-B., à Donatyre; Oscar Hurt-Binet, député à Nyon; Maréchaux, capitaine, à Nyon; Milliquet, Louis, agriculteur, au Trabandan; Monod, Louis, à Vevey; Perrin, avocat, à Lausanne; Perrin, Félix, lieutenant à Corcelles; Rosset, député à Villeneuve; Sauvet, Louis, négociant à Nyon.

On le voit, l'assemblée d'hier était convoquée par les hommes que le vote du 11 décembre a irrités parce qu'il ne leur a pas procuré la victoire personnelle qu'ils espéraient; les révisionnistes, mis par les seuls principes de la démocratie, ont renoncé publiquement ou tacitement à prendre part à cette manifestation.

Les derniers jours de la semaine dernière les avis répétés de la *Gazette vaudoise*, reproduits en placards, avaient été répandus avec profusion dans les campagnes et dans la ville. Dès les 8 heures du matin jusqu'à midi les tambours des révisionnistes avaient rappelé aux habitants de Lausanne l'assemblée de MM. Eytel, Perrin et Binet; mais, peine perdue ! quelques groupes isolés, une délégation assez nombreuse de Nyon, de Vevey, de Rolle, des conservateurs notamment, quelques campagnards des environs de Lausanne, ont servi à faire une maigre colonne de 200 citoyens avec beaucoup de tambours et quelques drapeaux de différentes significations, et enfin au bout d'une perche un placard sur lequel on lisait : *Liberté et Patrie. Révision de la constitution.* — *Nyon.* — *Le mouvement, c'est la vie.*

Une élégante tribune, garnie de verdure, avait été adossée à l'aile de la Grenette faisant face au musée Arlaud.

Un temps magnifique a favorisé cette séance, ouverte à 2 heures. Une grande affluence de curieux,

beaucoup de dames font un encombrement assez compact.

M. Eytel propose la désignation d'un président de l'assemblée dans la personne de M. Rosset, député du cercle de Villeneuve. Acclamations.

M. l'avocat Perrin, rédacteur de la *Gazette vaudoise*, se présente le premier à la tribune. Avec force gestes, il attaque les commissions législatives et le vote du 11 décembre, dont le résultat n'est pas certain.

« On nous a parlé de réformes, dit M. Perrin, on a nommé des commissions, mais nous ne nous laisserons pas prendre à un trompe-l'œil. Nous voyons ceux qui ricanaient naguère, se poser en réformateurs, et ils voudraient que nous ayons confiance en eux ! Nous n'aurons que des projets bâtarde et mal étudiés : le *lion* changera-t-il sa peau et le *léopard* ses taches ?

« Ceux qui ont soufflé un vent de mort sur le pays, ceux qui nous ont compromis auprès de nos confédérés, sont-ils qualifiés pour remettre le canton en honneur. Il faut que ce soit la nation elle-même qui reprenne en main ses affaires. »

Un campagnard, M. Vuilloud de Vuilloud, parle plus sensémen en faveur des réformes.

M. Bonjour, député de la Tour, se démène et parle violemment dans un langage figuré, puisé dans le règne animal : muselière, renard, lion, griffe, etc., etc. Il propose au peuple de persister dans la révision et d'agir en vue du renouvellement des autorités, seul moyen d'obtenir les réformes.

« Il y a dix ans nous étions déjà ici sur cette place pour obtenir un résultat important pour l'indépendance du pays, nous luttions contre un Conseil d'Etat qui montrait la force du lion et la ruse du renard. »

« Nous avons obtenu les incompatibilités, mais nous nous sommes endormis et aujourd'hui nous devons recommencer ; grâce aux moyens de pression dont dispose le Conseil d'Etat, il a pu museler le lion populaire. Citoyens ! nous allons ôter cette muselière et rogner les ongles du renard et lui limper quelque peu les dents ! »

« Croyez-vous que le Conseil d'Etat, s'il ne jouissait de ce pouvoir exorbitant à cause du budget qu'il répartit comme il l'entend, pourrait s'opposer ainsi à la volonté populaire. »

« Il n'y a en effet aucune divergence d'opinion dans le pays ; nous avons même vu en Grand Conseil les orateurs du Conseil d'Etat admettre la révision en principe, mais la repousser pour le moment. »

« Il faut donc persister énergiquement, demander la révision. Que le lion se montre et le renard rentrera dans sa tanière. Les réformes proposées sans la révision ne peuvent pas s'opérer. Qu'on se le dise. »

M. Ch. Dentan, député à Lutry, remercie la ville de Lausanne pour l'accueil qu'elle a réservé à ses concitoyens d'autres localités. Il persiste dans son vote de révision.

M. Milliquet, dit le *Mutz*, du Trabandan, M. Emery, de Vevey, dit *Plumette*, se livrent à quelques récriminations contre les anti révisionnistes.

M. Eytel veut harmoniser les deux partis qui se sont rencontrés au scrutin du 11 décembre ; tous nous voulons des réformes, mais pas tous de la même manière. (A la fin du discours de l'honoréable député de Lausanne, une querelle a lieu entre un révisionniste et un citoyen qui avait répondu *non aux bravos*; celui là frappe celui-ci ; un grand nombre de personnes se précipite sur les lieux, l'orateur voit disparaître bon nombre de ses auditeurs.)

M. Eytel, reprenant la parole, annonce qu'il est chargé par le comité de présenter des résolutions dignes de cette assemblée la plus calme ! la plus digne ! la plus belle !!! à laquelle il ait jamais assisté.

M. Oscar Hurt-Binet, député de Nyon, parle au nom de cette localité et se livre à quelques points qui mettent l'assemblée en gaieté et font applaudir l'orateur.

M. Hurt-Binet déclare qu'il faut renouveler le Grand Conseil dont les membres ont pour la plupart trop vieilli sur les bancs du château. Une chose m'étonne : c'est qu'en face d'un vote négatif on nomme des commissions pour proposer des réformes. Mais ces commissions n'ont pas été choisies

parmi tous les partis; elles ont été faites pour donner des primes à la vanité et à la paresse de favoris, toujours les mêmes. — Restons unis, car le Conseil d'Etat pratique la devise : diviser pour régner.

Un citoyen, placé au pied de la tribune sur la gauche, réclame vainement la parole, mais il n'est pas fait droit à sa demande. On passe à la votation sur les résolutions souveraines ci-après, votées à la presque unanimité de 5 à 600 votants. Plus de 2000 personnes s'abstiennent de voter à la contre-épreuve.

1^e L'assemblée proteste contre les calomnies dont les 14,166 révisionnistes ont été l'objet et contre l'intervention abusive des fonctionnaires dans la votation du 11 décembre.

2^e Elle proteste contre le refus émis par le Grand Conseil de vérifier le résultat du scrutin et persiste à demander la révision de la constitution et des lois organiques.

3^e Enfin elle demande le renouvellement intégral des autorités avant toute autre réforme et charge son comité de réunir l'assemblée à nouveau si les circonstances l'exigent.

Le citoyen *Veyneth*, boulanger à Yverdon, se présente à la tribune. (On avait fait la sourde oreille à la demande qu'il avait faite, d'émettre son opinion avant la votation.) D'une voix retentissante et avec beaucoup de courage, il déclare respecter les orateurs qui ont parlé jusqu'ici dans une opinion contraire à la sienne. Cependant et malgré que le vote ait eu lieu, il dira son opinion. C'est à tort qu'on ose prétendre qu'il n'a rien été fait pour le bien du pays. Depuis 15 ans, trois ou quatre législatures se sont succédées; les élections qui ont eu lieu ont donné l'expression de la volonté de la nation, et prouvé que le Gr. Cons. remplit fidèlement et loyalement son mandat. Tout en protestant contre les interruptions que ses paroles provoquent autour de lui, l'orateur termine par un vivat chaleureux et applaudi au canton de Vaud et aux institutions de 1845.

MM. Rosset, Bonjour, Binet, cherchent à excuser le tumulte qui s'est produit.

La séance est levée à 3 heures. La partie active de l'assemblée se forme en colonne (environ 500 personnes, beaucoup de jeunes gens), sous le commandement de son président, *M. Rosset*.

En résumé, la partie militante du parti révisioniste avait espéré une assemblée de Munzingen, ou un Posieux. Son attente a été déçue, elle n'a récolté, malgré ses excitations, qu'un *fiasco* complet.

Dimanche soir des meneurs de l'assemblée populaire se montraient tout déconfits du *fiasco* de la grande journée, et se reprochaient mutuellement d'avoir poussé à ce pas de clerc. « Bah ! dit l'un « d'eux, nous avons au moins assez fait de tapage pour faire croire que nous étions 4 à 5 mille, et nous le dirons dans les journaux. »

On rappelle que la première séance du cours de *M. le professeur Naville*, pour les hommes, sur la vie éternelle, aura lieu ce soir à 8 heures, dans la grande salle du Casino. Le sujet spécial de cette séance est : le problème de la destinée humaine.

Bulletin agricole.

Lausanne, 7 janvier. — Froment, 375 sacs, de 3 fr. 30 à 3 fr. 50 le quartieron; id., de 2 fr. 50 à 3 fr. 50 le quintal. — Avoine, 75 sacs, de 1 fr. 20 à 1 fr. 35. — Mûte, 200 sacs, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50. — Pommes de terre, de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 le quartieron. — Châtaignes, de 3 fr. 50 à 5 fr. 50. — Beurre, la livre, 1 fr. 25 à 1 fr. 30. — Foin, 6 chars, de 4 fr. 50 à 4 fr. 80 le quintal. — Paille, 7 chars, 3 fr. 20 à 3 fr. 30 le quintal.

ANNONCES

Seconde séance de *M. van de Welde*, au Casino, à Lausanne, mercredi 14 janvier, à 3 heures précises.

Sujet: Le Jourdain, section du Ghor, Pella, Beth-séan, Enou, Salim, Sukkoth, Beth-abara, le torrent de Chérith, Jéricho. La Mer Morte, Masada, les Pentapolis.

Billets d'entrée chez MM. Delafontaine, Martignier et Chavannes, Mmes Haubenreiser et Duret-Corbaz.

COURS PUBLIC DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le cours public sur les tragiques français du 17^{me} siècle, annoncé par M. E. Rambert, commencera le mardi 17 courant.

Les leçons, au nombre de dix, auront lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville le mardi et le jeudi, à 4 heures.

On peut se procurer des cartes chez M. Delafontaine et chez MM. Martignier et Chavannes, libraires, à Lausanne. — Prix: 10 francs.

BUREAU DU CONSEIL DE SANTÉ

Le résultat de la première année de l'estivage de la Bréguetta parait avoir satisfait la plupart de nos élèves de poulains, dont un assez grand nombre s'est déjà fait inscrire pour la seconde année. Cet empressement engage l'autorité sanitaire à ouvrir plus tôt que de coutume le registre d'inscription, afin d'avoir, si le nombre des poulains était très considérable, le temps d'aviser de bonne heure aux modifications que ce plus grand concours exigerait. MM. les éleveurs sont donc prévenus qu'ils peuvent dès ce jour se faire inscrire au bureau du Conseil de santé, soit en se présentant, soit par lettres *affranchies*, en indiquant exactement leurs nom et prénoms, domicile, le nombre, l'âge et le sexe de leurs poulains.

Terrain des Fortifications DE GENÈVE

Quelques personnes s'étant déjà adressées au département des Travaux publics pour demander encore la mise en vente de parcelles des terrains provenant des fortifications, le Conseil d'Etat informe le public qu'il se propose de faire procéder, au commencement de mars prochain, à de nouvelles adjudications.

Les particuliers et les sociétés qui désireraient, pour cette époque, la mise en vente d'autres parcelles de ces terrains, sont invités à faire parvenir au Conseil d'Etat leurs demandes et leurs offres par l'intermédiaire de la chancellerie du département des Travaux publics.

Le chancelier, Marc VIRIDET.

SEUL DÉPÔT
des ÉTUIS et INSTRUMENTS de Mathématiques
de HOMMEL-ESSER, à AARAU,
chez Auguste ROBERT et Cie,
place de la Palud, 18, à Lausanne.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE LAUSANNOISE

Un concours est ouvert pour les ouvrages de ferblanterie et couverture des bâtiments de la rue Haldimand. On peut prendre connaissance des conditions au bureau du gérant, rue Chauerau, n° 21, d'ici au 15 janvier, jour de la clôture du concours.

Lausanne, le 4 janvier 1860. — L. JOEL, architecte.

VENTE DE BÉTAIL

Etienne-Louis Regamey, fermier de Pierre Magnin, à Bettens, exposera en mise publique, le 16 janvier 1860, son chêdaïl consistant en 17 mères-vaches, dont le plus grand nombre sont prêtes ou fraîches vêlées, plus 2 génisses, une paire de bœufs de 5 ans, 2 chevaux de 5 ans, une pouliche de 20 mois et un magnifique mulot de 16 mois; le tout sous de favorables conditions.

RHUM de la Jamaïque, premier choix, par demi-pot ou quantité plus grande, à un prix très modéré, chez Henri Vaney, traiteur, à Lutry.

DRAGUE À VAPEUR À VENDRE

La drague à vapeur qui a servi au draguage du port d'Ouchy est à vendre, d'ici au 15 janvier courant. S'adresser à M. Laudon, à Ouchy.

M. NICATI architecte, à Vevey, prévient le public que depuis le 1^{er} janvier il a ouvert son bureau rue du Simplon, n° 39.

DEVISES MM. les CONFISSEURS trouveront des devises imprimées, par rame et demi-rame, à l'imprimerie CORBAZ et ROULLER fils, au bas de l'Escalier-du-Marché, à Lausanne.

POMMADE DE GOUDRON,

DU DR COLAS

Cette pomade est la seule reconnue pour faire pousser les cheveux. — Dépôt à Lausanne chez F. REGAMEY, coiffeur, place St-François, n° 1.

NOUVEAUTÉ ANGLAISE ET FRANÇAISE

aux magasins **LADERMANN**, marchand tailleur, Grand-Chêne, 3, à Lausanne.

Spécialité sur mesure, vêtements confortables pour la saison au dernier genre.
Waterprof et paletots caoutchouc.

BONBON propre à calmer la Toux et l'Enroulement; elle est très agréable au goût, et se vend par boîtes de 75 c. et 1 fr. 50 c. à Genève, chez MM. Viridet et Cie, drapier, rue de la Croix-d'Or, chargés de la vente en gros dans toute la Suisse française. A Lausanne, à la pharmacie Allamand; à Neuchâtel, chez M. Kissling, libraire, et à Vevey, chez M. Gougginsperg, pharmacien. (Se méfier des contrefaçons.)

SAVON AUX HERBES

AROMATICO-MÉDICAL

du Dr Borchardt, à Berlin.



Le savon du Dr Borchardt ramollit et purifie la peau contribue à la fortifier et à la rafraîchir; c'est un remède bien efficace et adopté contre les lentilles, les boutons, les taches de rousseurs, etc., etc. Prix d'un paquet: 80 centimes. — Dépôt chez MM. Jules Faure, drapier, à Lausanne; Klunge, pharmacien, à Aubonne, et Michaud-Manin, à Vevey. Lettres et argent franco.

ÉTHÉROLEINE de CHALMIN POUR DÉTACHER

ADMISS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même instantanément tous les corps gras, taches de peinture, suif, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacher, résine, vernis, sur toutes espèces de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher.

PRIX DU FLACON: 1 FRANC 50 CENT.

Composé par CHALMIN, chimiste. Fabrique à Rouen, rue de l'Hôpital, 38 et 40.

Dépôt à Lausanne, chez M. Matty, coiffeur-parfumeur, rue du Grand-Chêne. (Ecrire franco.)

POMMADE DUPUYTREN,

de MALLARD, pharmacien-lauréat, chimiste, à Paris. — Son usage conserve les cheveux, les rend souples, brillants, les fait croître, les fortifie, en prévient et en arrête la chute et la décoloration. — Seul dépôt, à Lausanne, chez Sudheimer, coiffeur, rue du Pont, 16. Prix: 2 fr. 50.

Bourse de Genève du 7 janvier 1860.

ACTIONS INDUSTRIELLES	Demandé.	Offert.
Genève à Lyon	500 >	517 50
Ouest-Suisse	277 50	280 >
Central-Suisse	>>>	447 50
Nord-Est	482 50	485 >
Paris à Lyon et Méditerranée	910 >	917 50
Paris à Orléans	>>>	>>>
Midi	>>>	>>>
Autrichiens	>>>	>>>
Lombard-Vénitien et Sud-Autriche	561 25	562 50
Sarragosse	453 75	>>>
Mobilier français	>>>	>>>

EMPRUNTS ET VALEURS DIVERSES

4 % Genevois	73 1/2	74 >
5 % Piémontais	84 5/8	>>
Ville de Turin	407 50	408 75
Ouest-Suisse 1854	>>>	406 25
Idem 1856-57	390 >	395 >
Lyon-Genève (nouv.)	285 >	287 50
Banque du Commerce	>>>	1230 >
Lombard-Vénitien	251 25	252 50
Sarragosse	>>>	251 25
Jouissance Sétif	20 >	25 >
Comptoir d'escompte	1245 >	1250 >

Bourse de Paris le 7 janvier 1860.

Consolidés	95 1/4	Méditerranée	925 >
3 %	68 90	Midi	510 >
4 1/2 %	96 50	Ouest français	572 50
Mobilier	775 >	Grand Central	>>>
Orléans	1390 >	Autrichiens	548 75
Victor-Emmanuel	405 >	Ouest-Suisse	277 50
5 % Piémontais	84 50	Central-Suisse	>>>

L. CORBAZ, éditeur responsable.

LAUSANNE — IMPRIMERIE CORBAZ ET ROULLER FIL